

Rapport public Parcoursup session 2024

ARCHI-MED - Formation professionnelle - Titre professionnel - Assistant commercial (Bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ARCHI-MED - Formation professionnelle - Titre professionnel - Assistant commercial (Bac +2) - en apprentissage (42051)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ARCHI-MED - Formation professionnelle - Titre professionnel - Assistant commercial (Bac +2) - en apprentissage (42051)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	0	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Avoir un diplôme de niveau 4	Copie du Diplôme obtenu	Très important
	Ou avoir validé le 3ème trimestre de la classe de Terminale	Copie des 3 bulletins scolaires de l'année de Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir un niveau élémentaire en anglais (niveau B1 – CECRL)	Présence de notes sur les bulletins scolaires ou attestation de compétences en langues	Important
Savoir-être	capacité à s'investir	appréciations des professeurs, avis de conseil de classe	Important
	capacité à fournir des efforts	appréciations des professeurs, avis de conseil de classe	Important
	esprit d'équipe	appréciations des professeurs, avis de conseil de classe	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir un projet validé ou une expérience dans le domaine du secrétariat	Type de cursus scolaire réalisé Expériences professionnelles (stages ou autre)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement associatif	attestation ou carte d'adhésion	Complémentaire
	engagement sportif	licence, carte d'adhésion, carte de membre etc.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés à la lumière des relevés de notes et des appréciations de l'année en cours. Un entretien de motivation avec le responsable pédagogique est mis en place afin de valider les motivations et la faisabilité du projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Avoir un projet validé dans le domaine choisi via une immersion en entreprise
ou
- Avoir un projet étayé par une recherche documentaire sur le métier (conditions requises, compétences, tâches, missions, rémunération ...)

- Savoir argumenter et expliciter son choix de métier durant l'entretien de motivation en s'appuyant sur les éléments cités ci-dessus.

Signature :

François YETTOU,

Chef d'établissement de l'établissement ARCHI-MED